

Ecaillon – Motte

Pierre Demolon



Éditeur
Ministère de la culture

Édition électronique

URL : <http://adlfi.revues.org/10058>

DOI : 10.4000/adlfi.10058

ISSN : 2114-0502

Référence électronique

Pierre Demolon, « Ecaillon – Motte », *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Nord-Pas-de-Calais, mis en ligne le 01 mars 1997, consulté le 09 mars 2017. URL : <http://adlfi.revues.org/10058>

Ce document a été généré automatiquement le 9 mars 2017.

© Ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Ecaillon – Motte

Pierre Demolon

Date de l'opération : 1998 (SU)

Inventeur(s) : Demolon Pierre

- 1 Ecaillon se trouve à une quinzaine de kilomètres à l'est de Douai, à la frontière entre la Flandre et le Hainaut. Un projet de construction d'un foyer de personnes âgées est prévu sur la motte qui a donc été l'objet d'une fouille de sauvetage programmé.
- 2 La motte est circulaire, de profil tronconique, son diamètre est de 50 à 55 m à la base, de 45 m au sommet. Sa hauteur est de 5 m. Elle est construite à l'emplacement d'un ancien marais. La basse-cour attenante se situe au sud-est, à côté de l'église.
- 3 Cette motte est construite à la fin du XII^e s. La première mention d'un seigneur d'Écaillon remonte à 1178. L'occupation du site est continue jusqu'à nos jours. Les premiers bâtiments sont une tour carrée centrale en bois de 6 m de côté, une maison sur sablière basse, un fond de cabane avec sans doute la trace d'un métier à tisser et quelques fosses-dépotoirs. Toute trace de la palissade qui a dû exister à cette époque au sommet de la motte a disparu du fait des aménagements postérieurs. Les premières installations sont détruites, sans doute à la suite de la campagne de Jean d'Avesnes, comte de Hainaut, en 1295.
- 4 Probablement au début du XIV^e s., un donjon en pierre, carré, de 10 m de côté, est construit. Son cellier est conservé dans les soubassements du bâtiment actuel. C'est un édifice à deux nefs et trois travées reposant sur deux piliers centraux et couverts par des voûtes d'arêtes. L'attribution de ce bâtiment au XIV^e s. en fait, à l'exception de celui de Bouchain, le bâtiment civil le plus ancien conservé dans le Douaisis.
- 5 À cette période, la motte est entourée par un mur de chemise polygonal à contreforts. Ce mur, épais de 3 m, a un diamètre de 30 m. Une porte de 2 m de large est percée dans le mur de chemise au nord, à l'opposé du donjon. Ceci oblige un assaillant éventuel venant de la basse-cour à longer le mur de chemise par la gauche.

- 6 Une reconstruction partielle du mur de chemise peut être mise en relation, sous toutes réserves, avec « l'abattis de maison », démolition juridique dont fut victime le seigneur d'Ecaillon en 1404. Le donjon s'accroche au mur de chemise du côté sud, au débouché du pont venant de la basse-cour. Pour les périodes plus récentes, seules les fondations, arasées, de deux bâtiments allongés adossés au mur de chemise, l'un à l'est, l'autre à l'ouest de la motte, ont été mises au jour.
-

INDEX

Index chronologique : bas Moyen Âge, Moyen Âge

Index géographique : Nord-Pas-de-Calais, Nord (59), Écaillon

opération Sauvetage urgent (SU)